

« mourir dans la terre sainte¹ ». On y mourait en effet souvent. Ceux qui revenaient racontaient les souffrances des chrétiens captifs, les profanations accomplies par les Sarrazins ; et ces récits irritaient encore le violent désir de vengeance qui emplissait tous les cœurs.

Aussi, quand Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, le puissant souverain du pays de la langue d'Oc, et dont le père, Guillaume, était mort dans un de ces pèlerinages en Terre-Sainte, prit la croix, nombre de seigneurs vivarois suivirent d'enthousiasme sa bannière.

Le premier parmi eux, avec les Gérenton du Béage, les d'Agrain, les Aymar de Monteil, les Chanaleille, etc., fut Pons de Balazuc.

Pons appartenait à la grande noblesse du Vivarais. Il était l'ami, le familier du puissant comte de Toulouse², ce qui suffirait à indiquer sa haute situation. Mais on le trouve, signe certain de grande notoriété, dans l'espèce de jury formée au sujet de *l'invention* de la sainte Lance, et où figuraient les plus illustres personnages de l'armée croisée³. Cette importance se soutient. Un de ses petits-fils, Pierre, reçoit l'hommage d'Audibert de Vaulgueuil (Vogué), et Guillaume, son arrière-petit-fils, donne le droit de « pêcher dans ses rivières, et de chasser au lapin dans ses clapiers, à Raimond de Sampzon, son fidèle damoiseau, en récompense de ses services⁴ ».

Du dixième au quatorzième siècle, les Balazuc sont les seigneurs suzerains du Bas-Vivarais.

Il est naturel qu'on sache peu de choses sur Pons avant son départ pour la Croisade. En 1090 cependant, on le voit testant en faveur de Jordan de Balazuc, son fils, et de dame Jaquette de Trevenne, sa femme⁵. Ce fils, on le retrouve se mariant en 1120, c'est-à-dire trente ans après, avec Agniette de Falzac. Pons était donc relativement jeune quand il partit pour la Terre-Sainte.

C'est un étrange et saisissant spectacle que dut présenter le Viva-

¹ *Essai sur le gouvernement du Languedoc*. Paris, 1773, déjà cité.

² *Fuit autem hic Pontius, miles, tir nohilis et familiaris comiti Tholosano, quod præter nunc notat Tyrius (liber XII, caput xvii.)*. Bongars : *Gesta Dei*.

³ *Historia Francorum*, p. 157-167 du manuscrit de la Bibliothèque nationale. Voir ce très curieux épisode de l'invention de la sainte Lance.

* Firmin Boissin : *Notes manuscrites sur le Vivarais*. —

⁵ Inventaire fait au château de Montréal, le 14 mai 1435, par About, notaire